

«TU EPS L'AS *DEIT*» / «TUT S'EN *VAT DECLINANT*»¹.
GRAMMATICALISATION ET DÉGRAMMATICALISATION
DANS LE SYSTÈME VERBAL DU FRANÇAIS ILLUSTRÉES
PAR DEUX ÉVOLUTIONS, CELLE DU PASSÉ COMPOSÉ ET
CELLE DU PROGRESSIF.

LENE SCHØSLER
Université de Copenhague, Danemark

0. INTRODUCTION

Dans ce qui suit, je me propose d'étudier en détail deux cas d'innovation dans le système verbal roman tel qu'ils se manifestent dans le plus ancien français. Je montrerai que ces innovations peuvent s'analyser comme des exemples de grammaticalisation, le premier étant un cas typique, le second un cas qui évoluera ensuite de façon atypique. Sur le plan méthodologique, je désire montrer l'utilité à combiner la pragmatique, la linguistique variationnelle et l'étude systématique de synchronies successives.

Le processus de grammaticalisation est en principe une évolution unidirectionnelle² d'un lexème dont la syntaxe se fige en se combinant avec un autre lexème et qui finit par devenir un mot grammati-

1. Tu eps l'as *deit*, (toi-même, tu l'as dit, la Passion du Christ v. 181); Tut s'en *vat declinant* (tout est en train de dégrader, Alexis v. 9).

2. Voir la section 4 pour plus une discussion plus détaillée concernant les principes de la grammaticalisation.

cal, éventuellement un morphème, fusionnant ou non avec le second lexème. A la fin, le premier lexème peut même disparaître, soit l'évolution suivante: lexème → mot grammatical → morphème → disparition. Ce schéma de grammaticalisation est généralement accepté comme le schéma canonique du processus (voir par exemple Hopper & Traugott 1993). Néanmoins, quelques précisions sont nécessaires. Les cas cités en faveur de l'évolution entière, y compris la quatrième phase –la disparition de morphèmes (par exemple la disparition de la flexion casuelle)– sont en fait des disparitions de catégories et non de morphèmes et plus rares sont les parcours complets du processus. La première évolution que je me propose d'étudier en détail ici (section 1) illustre les trois premières phases du processus de grammaticalisation– si on accepte que l'auxiliaire temporel a le statut de morphème du temps. Il s'agit du passage d'un présent accompli du type *habeo litteras scriptas* à une véritable forme du passé *j'ai écrit la lettre*, concurrent du passé simple, qu'il semble avoir évincé dans les registres les plus proches de l'oral à partir de 1750 (voir la section 1.4.2.), malgré le maintien de cette forme à l'écrit.

Si le schéma canonique arrive à décrire de façon satisfaisante un certain nombre d'évolutions, il y a lieu de se demander pourquoi le processus de grammaticalisation n'atteint pas toujours le but prévu (→ morphème → disparition). Avec le terme d'Östen Dahl on peut se demander pourquoi il existe différents degrés de maturation. Il faut constater, par exemple, que les verbes auxiliaires ne deviennent pas tous de véritables flexifs verbaux, la plupart restant au niveau d'auxiliaires. En effet, les deux constructions que je me propose d'étudier dans ce qui suit ont conservé leur structure analytique. Enfin, comment expliquer les (rares) cas de dégrammaticalisation à la suite d'un processus de grammaticalisation? La deuxième construction constitue un cas que je considère comme un véritable exemple de dégrammaticalisation: il s'agit des constructions progressives en français du type *tut s'en vat declinant*, fréquentes dans la plupart des langues romanes, mais qui disparaissent en français au cours de la pério-

de dite «classique» (section 2). Dans ma présentation j’étudierai de près les deux constructions dès les premiers textes français –deux constructions dont l’évolution ultérieure sera donc très divergente et dont la seconde constitue un problème réel pour la théorie de la grammaticalisation. Ce problème sera discuté en détail dans la section 4.

Le corpus sur lequel je me base pour l’analyse des deux évolutions est constitué de l’ensemble des cas provenant des plus anciens textes disponibles en français: *Les serments de Strasbourg*, *La prose de Sainte Eulalie*, *La Passion du Christ*, *La Vie de Saint Léger* et *La vie de Saint Alexis* dans les éditions de Koschwitz (1964) et de Storey (1934). Pour les périodes ultérieures, je me réfère à la BFM (voir les références).

1. L’ÉVOLUTION DU PASSÉ COMPOSÉ DU TYPE «TU EPS L’AS DEIT»

1.0. *Introduction*

Toutes les langues romanes possèdent un passé composé du type *habeo litteras scriptas*. Le problème majeur lié à l’évolution de cette construction vers le français moderne *j’ai écrit les lettres* est de déterminer –au cours des différentes époques qui se laissent décrire en quatre étapes– la valeur temporelle de la forme composée et d’identifier sa relation avec les autres temps verbaux. Dans ce qui suit, je me baserai sur mon corpus et sur les résultats de mes propres études antérieures dans ce domaine (voir Schøsler 1973, 1994 et 2001).

On sait que le «perfectum» latin avait plusieurs fonctions dont deux nous intéressent particulièrement ici: «le parfait *proprement dit* (correspondant au parfait grec) désigne une action terminée, le résultat présent d’une action passée: *NOVI* «j’ai appris, je sais»; le parfait *historique* (correspondant à l’aoriste grec) marque un simple fait passé: *VIDI* «j’ai vu, je vis» (Laurand 1955: 504). En ce qui concerne la construction *HABEO* + participe passé passif que

—selon la même source— on ne «trouve guère en prose *classique*», en latin tardif, elle acquiert selon Rubenbauer & Hofmann 1958: 193, le sens du «parfait proprement dit». Presque absente dans le latin post-classique, elle réapparaît au 6^{ème} siècle avec Grégoire de Tours (voir Thielmann 1885: 541). Au départ (étape 1), la construction *habeo litteras scriptas* signifie que je tiens des lettres qui ont été écrites soit par moi-même, soit par une autre personne. *Habeo* étant le verbe principal, il s’agit d’un présent indiquant un état présent et dont le verbe se trouve accompagné d’un complément d’objet direct et d’un participe passé ayant la fonction d’épithète. Aussi longtemps qu’existe la possibilité de la non-identité des deux sujets, celui du verbe à forme personnelle *habeo* et celui du participe *scriptas*, il s’agit d’une construction libre, non grammaticalisée, dont la valeur de présent est la seule possible. A partir du moment où l’identité entre les deux sujets est obligatoire, le processus de grammaticalisation est entamé et la voie est ouverte pour un glissement vers une interprétation différente, d’abord celle d’un présent accompli (étape 2), ensuite celle d’une action ou d’une situation de passé, proche ou éloigné, dont les effets durent toujours ou *perfectum praesens* (étape 3)³. Entre l’étape 2 et 3, la construction subit une réanalyse, suite à laquelle le premier verbe n’est plus ressenti comme verbe principal, il est devenu auxiliaire, et la fonction de verbe principal est transférée au second verbe. A partir des plus anciens textes on relève cette valeur du *perfectum praesens* (section 1.2.), à côté de cas où persiste la valeur originelle d’un présent accompli (voir section 1.1.). Ensuite se manifeste un glissement vers la valeur d’un *perfectum historicum*, c’est-à-dire d’un passé indifféremment proche ou lointain, mais dont les éventuels effets actuels ne sont pas pris en considération (étape 4)⁴. Les avis des chercheurs concernant le moment où se rencontre cette deuxième valeur divergent (voir plus loin, sec-

3. Voir la définition et quelques exemples concrets, ainsi que d’autres définitions proposées, dans Schøsler 1973:15.

4. Voir Schøsler 1973:20.

tion 1.4.). Dans les sections 1.1., 1.2. et 1.3., je me baserai sur les plus anciens textes pour identifier les valeurs du passé composé et celles des autres formes du passé, le passé simple, le présent historique et l'imparfait, dans la période la plus ancienne. Dans la section 1.4. je présenterai brièvement l'évolution ultérieure.

1.1. *La valeur du présent accompli*

Le premier moment dans le processus de grammaticalisation est celui où les verbes *avoir* ou *être* se combinent avec un participe passé avec le sens d'un présent accompli. Les deux formes verbales ont le même sujet. C'est là la deuxième phrase identifiée plus haut. Il est significatif qu'au début, les deux éléments de la construction analytique conservent une certaine indépendance concernant leur position respective, l'insertion de divers compléments et l'accord du participe. C'est ainsi que le participe peut précéder l'auxiliaire, éventuellement avec l'insertion d'un complément *-en-* (voir 1a et 1c); l'accord du participe avec le complément est facultatif et ne dépend pas non plus de la position de celui-ci, alors qu'avec l'auxiliaire *être* le participe s'accorde normalement avec son sujet (Passion v. 405)⁵. Cette étape se rencontre encore, mais rarement, dans les plus anciens textes.

(1a) Passion v. 405

Anaz en es et non es ci

(il est allé (=absent) et n'est pas ici⁶)

(1b) Léger v. 125

son quev que il *a coronat*

(sa tête que il a tonsurée (= qui est tonsurée))

(1c) Alexis v. 4

Tut est muez, *perdut ad* sa colur

(tout est changé et a perdu sa couleur (=et n'a plus sa couleur))

5. Voir sur ce point aussi Wilmet 1998: 360 ss.

6. Je proposerai des traductions approximatifs des exemples d'ancien français.

1.2. *La valeur du perfectum praesens*

La valeur du *perfectum praesens* trouve sa place naturelle sur l'axe temporel du *moi-ici-maintenant* ou dans l'énonciation du *discours* tel qu'il a été défini d'abord par Benveniste (1966: 245) et ensuite par Weinrich (1973). Cette valeur se trouvent typiquement dans des passages du discours direct (fictif) (par ex. 2d) ou dans les paroles adressées directement au public (1c), alors qu'elle est absente du récit. La valeur ne se présente guère en séries, mais insérée dans un contexte composé de formes du présent ou du futur.

1.2.1. Le passé composé

Dès les premiers textes, on rencontre les formes du passé composé avec le sens d'une action ou d'une situation du passé, proche (2a) ou éloigné (2e), dont les effets durent toujours au moment de l'énoncé (équivalent à l'étape 3). Ces exemples se font parfois accompagner par les adverbess temporels, ceux-ci se rapportant tous au présent de l'énonciation. Il s'agit soit de l'adverbe *or* voir (2b et 2d), soit d'une durée qui s'étend jusqu'au moment de la parole: *tant*, *lungament*, voir (2f et 2c). Ces adverbess confirment ainsi l'interprétation de la valeur temporelle de ces formes, comme le fait aussi le choix des verbes du contexte comportant par exemple le présent (3c) ou le futur (2b).

Comme il ressort des exemples, la valeur de *perfectum praesens* apparaît dans différents types de phrases, surtout des principales, voir par exemple (2b) et des relatives (2d), mais aussi dans d'autres subordonnées.

Pour ce qui est de la place des formes, on en trouve soit à l'intérieur du vers, soit à la rime –fait intéressant dans la mesure où la position à la rime d'un passé composé offre des facilités à l'auteur.

Les verbes apparaissant au passé composé sont presque exclusivement des verbes à tendance perfective⁷, tel *perdre* (1c) et *trou-*

7. Je renvoie à Schøsler 1973:12-13 concernant la définition de la modalité d'action et les difficultés à en tirer les conséquences pratiques.

ver (2d), mais on rencontre aussi quelques verbes de nature imperfective, tel *voir* (2f) et *pleurer* (2g et 2h).

La valeur de *perfectum praesens* apparaît naturellement à la première et à la deuxième personne du singulier et du pluriel (2d), mais elle se trouve aussi à la troisième personne, au singulier et au pluriel, pour parler d’événements ou de situations pertinents arrivés à d’autres personnes (2b).

Comme il a été prévu, dans la section 1.2., la valeur du *perfectum praesens* se trouve exclusivement dans des passages de discours direct (fictif) ou dans des paroles adressées au public, alors que cette valeur est absente du récit.

(2a) Passion v. 177-184

Davant l’*ested* (passé simple) le pontifex,

(le pontife fut devant lui)

si *conjuret* (passé simple) per ipsum Deu

(il l’exhorta au nom de Dieu)

qu’el lor *dissets* (imparfait du subjonctif) per pura fied

(de leur dire sur sa foi)

si vers Jesus, fils Deu, *est* (présent) il.

(s’il était le vrai Jésus, fils de Dieu)

Tu eps *l’as deit* (passé composé), *respon* (présent) Jesus.

(toi-même, tu l’as dit, répondit Jésus)

tuit li fellon *crident* (présent) ad un:

(tous les félons s’écrièrent à une seule voix)

maior forsfait que i *querem* (présent)?

(désirez-vous un crime majeur)

per lui medeps *audit* l’*avem* (passé composé).

(vous l’avez entendu par lui-même)

(2b) Léger v. 167

or *a perdud* don Deu porlier

(maintenant il a perdu [la possibilité] de parler à Dieu)

ja non podra mais Deu laudier

(il ne pourra plus jamais louer Dieu)

(2c) Alexis v. 341

«Mult lungament ai a lui conversét»

(je l'ai longtemps fréquenté)

(2d) Alexis v. 353

«Ore ai trovét ço que tant avums quis»

(maintenant j'ai trouvé ce que nous avons tant cherché)

(2e) Passion v. 4

...per que cest mund tot a salvad

(par lesquelles (=souffrances) il nous a sauvés)

(2f) Alexis v. 395

«Tant l'ai vedud si nel poi aviser»

(je l'ai tant vu et [pourtant] je ne pus pas le reconnaître)

(2g) Alexis v. 399

«Et tantes lermes [ai] pur le ton corps pluredes!»

(2h) Alexis v. 472

«E tantes lermes [ai] pur le tuen cors plurét»

1.2.2. Le passé simple

Le tout premier texte en ancien français, *Les serments de Strasbourg*, contient un cas de *perfectum praesens* exprimé par un passé simple. Ce type d'exemples continue, comme nous l'avons vu plus haut, une des valeurs du «perfectum» latin. Tels qu'ils se présentent dans nos textes, les cas exprimés au passé simple à valeur d'un *perfectum praesens* sont tout à fait comparables à ceux exprimés par un passé composé, voir à titre d'exemple le vers 181 de la Passion cité plus haut: *Tu eps l'as dit*. Un autre exemple du même texte, au vers 406, suit un passé composé avec la même valeur (v. 405).

(3a) Serments

Si Lodhuuigs sagrament que son fradre Karlo *jurat* conservat
(si Louis respecte le serment qu'il a juré à son frère Charles)

(3b) Passion v. 181

Tu eps l'as *deit*, respon Jesus

(toi-même, tu l'as dit, répond Jésus)

(3c) Passion v. 405-6

Anas en es (passé composé) et non *es* (présent) ci

(il est parti et n’est plus ici)

tot *acomplit* (passé simple) quimque vos *dis* (passé simple)

(il a accompli tout ce qu’il vous avait dit)

1.2.3. Le présent historique

On a vu plus haut que la valeur du *perfectum praesens* trouve sa place naturelle sur l’axe temporel du *moi-ici-maintenant*. Comme le présent historique se rencontre dans l’énonciation historique (Benveniste) ou domaine du récit (Weinrich), voir la section 1.3.3., cette forme ne se présente pas naturellement avec la valeur d’une action ou d’une situation du passé, proche ou éloigné, dont les effets durent toujours au moment de l’énonciation. En effet, je n’en ai pas rencontré dans les textes étudiés.

1.2.4. L’imparfait

Les remarques faites à propos du présent historique valent pour l’imparfait qui se trouve typiquement dans le récit, voir la section 1.3.4.

1.2.5. Conclusion sur le *perfectum praesens* dans les plus anciens textes

La valeur de *perfectum praesens* se trouve naturellement dans le discours direct ou dans des paroles adressées au public, dans lesquelles celle ou celui qui s’exprime se réfère à des situations ou à des événements d’un passé proche ou lointain qui restent pertinents au moment de l’énonciation. Dans les plus anciens textes, le *perfectum praesens* est l’unique valeur du **passé composé** dans le domaine du discours. Avec cette valeur, qui est parfois mise en valeur à l’aide d’adverbes temporels se rapportant au moment de l’énonciation et dans un contexte de verbes au présent ou au futur, le passé composé apparaît sans restrictions concernant le type de phrase et la personne, alors qu’il semble y avoir une restriction

concernant la modalité d'action, dans la mesure où les verbes perfectifs semblent dominer.

Comme c'était déjà le cas de la forme correspondant en latin, **le passé simple** peut aussi exprimer la valeur de *perfectum praesens*. Les exemples sont moins fréquents que ceux au passé composé, ce qui exclut l'étude d'éventuelles restrictions concernant son emploi. Le *perfectum praesens* n'est pas la valeur la plus importante du passé simple, qui apparaît avant tout avec la valeur du *perfectum historicum*, comme on le verra dans la section 1.3.2.

1.3. La valeur de *perfectum historicum*

La valeur du *perfectum historicum* constitue la charpente de la narration. Or, dans l'ancienne langue, surtout dans les textes de nature épique, on rencontre souvent un mélange des temps assez surprenant pour exprimer apparemment la même valeur, celle de la progression des événements. Ce phénomène a fait l'objet de nombreuses études (voir Schøsler 1973 pour une présentation des différents modèles). Considérons d'abord les faits dans les plus anciens textes.

1.3.1. Le passé composé

Avec le sens du *perfectum historicum* le passé composé se présente typiquement comme forme isolée dans une principale (4e), ou subordonnée relative (4h), mais aussi dans une interrogative indirecte (4d), temporelle (4f), ou comparative (4g). Je relève quelques rares cas accompagnés d'adverbes temporels indiquant la durée: *long temps* (Passion v. 211), *tant* (Alexis v. 274).

Comme il s'agit de passages narratifs, ceux-ci se présentent à la troisième personne du singulier ou du pluriel.

Si les verbes à modalité d'action perfective semblent être les plus fréquents: *devenir* (4d), *regénérer* (4e), *départir* (4f), *détruire* (4g), il y en a néanmoins aussi d'imperfectifs: *vêtir* (4c), *gésir* (4h).

Le contexte est très variable: en effet, le passé simple, le présent historique et le passé composé semblent alterner sans distinction, voir à titre d’exemple les deux passages cités provenant d’Alexis (4i et 4j). Dans le premier exemple on voit clairement qu’il s’agit d’actions successives (*prier, donner, savoir gré, baptiser*), et dans aucun cas on ne peut identifier une différence de sens ou une contrainte formelle (mètre ou assonance) qui puisse expliquer l’alternance entre les formes, alors que dans (4a), les contraintes métriques peuvent avoir joué un rôle pour l’alternance entre les trois formes.

(4a) Passion 21-24

Cum cel asnez *fu* amenaz (passé simple)
 (comme cet âne fut amené)
 de lor mantelz ben l’*ant parad* (passé composé):
 (ils le parèrent avec leurs manteaux)
 de lor mantelz de lor vestit
 (avec leurs manteaux et leurs vêtements)
 ben li *aprestunt* (présent) o ss’*assis* (passé simple).
 (ils lui préparèrent l’endroit il il s’assit)

(4b) Passion v. 211

de lui long temps mult *a audit*
 (il a longtemps entendu parler de lui)

(4c) Passion v. 219

blanc vestiment si l’*a vestit*
 (il l’a habillé de vêtements blancs)

(4d) Léger v. 156

ne soth nuls om qu’*es devengunz*
 (personne ne savait ce qu’il était devenu)

(4e) Alexis v. 29

De saint batesma l’*unt fait* regenerer
 (ils l’ont fait renaître par le baptême)

(4f) Alexis v. 96

Quant sun aver lur *ad tot departit*
 (quand il avait réparti tout son avoir à eux)

(4g) Alexis v. 143

Si l'at destruite com s'ost l'ait *depredethe*

(et elle l'a détruite comme si une armée l'avait saccagée)

(4h) Alexis v. 274

Fors sul le lit u il *ad jeü* tant

(sauf uniquement le lit sur lequel il a couché si longtemps)

(4i) Alexis v. 26-30

Tant li [= à Dieu] *prierent* [passé simple] par grant humilité,
(il lui prièrent tant avec grande humilité)

Que la muiler *dunat* [présent du subjonctif] fecundité
(que Dieu donnât la fécondité à la femme)

Un filz lur *dunet* [présent de l'indicatif], si l'en *sourent* [passé simple] bon gret.

(Il leur donna un fils, ils en étaient reconnaissants)

De saint batesma l'*unt fait* [passé composé] regenerer;

(Ils le baptisèrent)

Bel num li *metent* [présent] selunc cristientét.

(Ils leur donnèrent un beau nom crétien)

(4j) Alexis 61-65

Quant an la cambra *furent* [passé simple] tut sul remés,
(quand ils étaient tous seuls dans la chambre)

Danz Alexis la *prist* [passé simple] ad apeler,

(Alexis se mit à lui parler)

La mortel vithe li *prist* [passé simple] mult a blasmer,

(il se mit à réprover la vie profane)

De la celeste li *mostret* [présent] verité,

(il lui montra la vérité de la vie religieuse)

Mais lui *est* [présent] tart quet il s'en *seit turnét* [passé composé, subjonctif].

(mais il était pressé de partir)

1.3.2. Le passé simple

Le passé simple se présente dans nos textes pour signaler les actions et les événements qui constituent la charpente du récit. Il

se trouve généralement en séries, éventuellement coupées de formes du présent historique et / ou du passé composé (5a), en principales (Passion v. 210, 211, 212) comme en subordonnées (Passion v. 209), accompagné (Passion v. 212, 217, 218) ou (plus souvent) non accompagné de compléments temporels. Il se trouve naturellement à la troisième personne du singulier et du pluriel (voir pourtant 2f) et les verbes sont de nature perfectives (*sonner*) ou imperfectives (*devenir, daigner*).

La valeur d’un *perfectum historicum* se manifeste clairement dans un exemple particulier en discours direct (2f), dans lequel le passé simple se trouve opposé à un passé composé ayant le sens d’un *perfectum praesens*. Le sens du passé simple peut être paraphrasé comme suit: «à ce moment-là je ne fus / je n’étais pas capable de le reconnaître (– alors que maintenant je vois que c’est mon fils Alexis)».

(2f) Alexis v. 395 (cité plus haut)

«Tant l’ai vedud si nel poi aviser»

(je l’ai tant vu et [pourtant] je ne pus pas le reconnaître)

(5a) Passion v. 209-220

Lo fel Herodes cum lo *vid* (passé simple)

(Quand le felon Hérodes le vit)

mult lez semper en *esdevint* (passé simple);

(il devint encore plus content)

de lui long temps mult *a audit* (passé composé),

(il avait entendu parler de lui depuis longtemps,

semper *pensed* (passé simple) vertuz *feisis* (imparfait du subjonctif).

(aussitôt il espérait qu’il (= Jésus) fît des miracles)

De multes vises l’*apeled* (passé simple);

(il s’adressa à lui de diverses manières)

Jesus li bons mot no l’*soned* (passé simple);

(le bon Jesus ne lui dit mot)

Judeu l’*accusent* (présent), el se *tais* (présent),

(les Juif l'accusèrent, il se tut)
 ad un respondre non *denat* (passé simple).
 (il ne daigna pas répondre à un [seul d'eux])
 Dunc lo *despeis* (passé simple) e l'*escarnit* (passé simple)
 (alors il le traita avec mépris et le persifla)
 Li fel Herodes en cel di;
 (le félon Hérodes ce jour-là)

1.3.3. Le présent historique

La valeur du *perfectum historicum* s'exprime fréquemment à l'aide du présent historique qui apparaît soit en séries (6a, 6b) soit de façon isolée (6c et 4a - Passion 24). La valeur d'un véritable passé se dégage du contexte, puisque le présent historique se trouve à l'intérieur d'un récit de faits passés, présenté à l'aide d'autres formes du passé. On constate aussi que le présent historique s'accompagne d'autres formes du présent historique (Eulalie 14: *fuiet*) ou du passé (Passion 23: *assis*) dans les subordinées qui en dépendent.

(6a) Eulalie 13-15
 Il li *enortet* (présent), dont lei nonque *chielt* (présent),
 (il l'exhorta, lui qui ne se souciait pas de la loi)
 Qued elle *fuiet* (présent du subjonctif) lo nom christien.
 (qu'elle abandonne la chrétienté)
 Ell'ent *adunet* (présent) lo suon element.
 (elle réunit ses forces)

(6b) Passion v. 429-432
 Ja s'*adunent* (présent) li soi fidel
 (alors ses fidèles se réunirent)
 ja *dicem* (présent) tuit que vivs *era* (imparfait)
 (alors il dirent qu'il était vivant)
 cum il *menaven* (imparfait) tal raizon
 (comme ils parlaient ainsi)
 Jesus *estet* (passé simple) en met trestoz
 (Jesus apparut parmi eux)

(6c) Eulalie 5

Elle nont *eskoltet* (présent) les mals conseilliers
(elle n’écoua pas les mauvais conseilliers)

(4a) Passion 21-24 (cité plus haut)

Cum cel asnez *fu* amenaz (passé simple)

(comme cet âne fut amené)

de lor mantelz ben l’*ant parad* (passé composé):

(ils le parèrent avec leurs manteaux)

de lor mantelz de lor vestit

(avec leurs manteaux et leurs vêtements)

ben li *aprestunt* (présent) o ss’*assis* (passé simple).

(ils lui préparèrent l’endroit il il s’assit)

1.3.4. L’imparfait

Dans les textes les plus anciens l’imparfait est relativement rare et s’emploie pour indiquer des faits durables (7b) et des faits d’arrière-plan (7c). Ces deux emplois sont très souvent exprimés aussi par le passé simple, le premier se trouve illustré de façon frappante au début de l’*Alexis*, exemple (7a), voir aussi (7d, 7e). Le deuxième emploi, illustré dans (7f), permet aussi une interprétation itérative. Par contre, l’imparfait n’indique pas naturellement le *perfectum historicum*. Depuis Vising (1888: 40 ss.) on cite néanmoins quelques exemples, par exemple (7g) pour illustrer cet emploi de l’imparfait comme variante du passé simple. Il se rencontre exceptionnellement depuis les plus anciens textes jusqu’en moyen français, mais n’est pas comparable au phénomène relativement fréquent depuis le 19^{ème} siècle, connu sous le terme «imparfait pittoresque», la différence étant qu’il ne s’agit pas dans l’ancienne langue d’un verbe perfectif, précédé d’un adverbe ponctuel, indiquant un moment dramatique, comme l’exemple suivant: «Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissaient la Pologne» (Riegel et al 1999: 307-8). Malgré ces quelques cas, on ne saurait donc guère affirmer que le *perfec-*

tum historicum s'exprime à l'aide de l'imparfait – voir aussi plus loin, la section 1.4.

(7a) Alexis v. 1-2

Bons *fut* (passé simple) li secles al tens anciënur,

(le monde était bon autrefois)

Quer feit i *ert* (imparfait) e justice ed amur;

(car il y avait alors fois, justice et amour)

(7b) Eulalie 12

Chi rex *eret* (imparfait) a cels dis soure pagiens

(qui était alors roi des paiens)

(7c) Alexis v. 376

Li cancelers, cui li mesters an *eret* (imparfait),

(le chancelier dont c'était le métier)

Cil list le cartre; li altra l'esculterent.

(celui-là lut la chartre et les autres écoutèrent)

(7d) Eulalie 1

Buona pulcella *fut* (passé simple) Eulalia

(Eulalie était une bonne jeune fille)

(7e) Léger v. 197

Ciel Laudebert *fura* (passé simple) buons om

(Ce Laudebert était un homme charitable)

(7f) Alexis v. 32

Ki lui portat suëf le *fist* (passé simple) nurrir

(celle qui l'avait porté, le faisait doucement nourrir)

(7g) La Passion v. 171-172

donc *s'adunovent* (imparfait) li felon,

(alors les félons se réunirent)

veder *annovent* pres (imparfait) Jesum

(ils allèrent près de Jésus)

1.3.5. Conclusion sur la valeur de *perfectum historicum* dans les plus anciens textes

La charpente du récit se présente typiquement dans une série de formes du passé simple. Le présent historique se présente soit comme une forme isolée, soit en séries comme le passé simple. Suivant en cela la conclusion de beaucoup d’autres études dans ce domaine, force nous est de constater que le passé composé, le passé simple et le présent dit «historique» alternent librement sans qu’on puisse toujours identifier des nuances de sens ou des contraintes formelles déterminant l’emploi de l’une ou l’autre des trois formes, voir les passages cités plus haut de l’Alexis (4i) et (4j).

1.4. *Le passé composé dans l’histoire du français*

Considérons d’abord séparément les valeurs de *perfectum praesens* et de *perfectum historicum* telles qu’elles se manifestent après la période la plus ancienne.

1.4.1. La valeur de *perfectum praesens* après le plus anciens textes

Dans mon étude de 1973, j’ai examiné en détail la valeur de *perfectum praesens* rendue par le passé simple et le passé composé dans la chantefable du 13^{ème} siècle *Aucassin et Nicolette*. J’ai pu constater que cette valeur s’exprime dans les répliques (prose et vers) avant tout par le passé composé –qui n’a pas d’autre valeur dans le discours direct– et plus rarement par le passé simple (dans la partie en prose), comme en témoignent les deux exemples suivants avec le verbe *pleurer* (xxiv, 43-61). Le contexte de ces cas montre bien qu’il s’agit d’un événement commencé dans un passé d’ailleurs très proche dont l’effet dure toujours:

(8a) Aucassin xxiv, 43-61

xxiv, 31 – Mais por quoi *plourés* vos, fait cil, ...

xxiv, 36 – et se vos me dites por quoi vos *plorés*, ...

- xxiv, 40-41 – por ce *pleur* jou.
 xxiv, 43 – que vos *plorastes* por un cien puant?...
 xxiv, 61 – Et vos *plorastes* por un cien de longaigne?

Selon Vising (1888: 4) cet emploi du passé simple ne dépasserait pas le 13^{ème} siècle; d'autres études montrent pourtant qu'on en rencontre jusqu'au 15^{ème} siècle (selon Schoch 1964: 39 et Martin 1971: 390).

On peut ainsi conclure que –mis à part quelques cas de *présent accompli* dont il a été question dans la section 1.1.– le passé composé a toujours, dès les plus anciens textes, la valeur de *perfectum praesens* dans le discours direct. Le passé simple arrive également –mais plus rarement– à exprimer ce sens, jusqu'au 15^{ème} siècle.

Au 16^{ème} siècle sera formulée par Henri Estienne une règle –celle des vingt-quatre heures– stipulant les domaines respectifs du passé simple et du passé composé comme suit (selon Wilmet 1998: 367):

«Quand nous disons: *j'ay parlé à luy et luy ay fait response*, cela s'entend avoir esté fait ce jour là; mais quand on dit: *je parlay à luy et luy fei response*, cecy ne s'entend point avoir esté fait ce jour mesme auquel on raconte ceci, mais auparavant, sans qu'on puisse juger combien de temps est passé depuis. Car soit que j'aye fait ceste response le jour de devant seulement, soit qu'il y ait jà cinquante ans passez ou plus, je diray: *je luy fei response*, ou *alors*, ou *adonc je fei response*.

Autrement dit, la distinction entre *perfectum praesens* et *perfectum historicum* est à ce moment-là réinterprétée comme une distinction entre un passé proche (en effet ce qui est arrivé pendant le même jour) et un passé plus lointain. Cette règle, qu'on a voulu faire respecter au 17^{ème} siècle, s'assouplit au 18^{ème} siècle. Les études sur les indications temporelles accompagnant les deux temps en français moderne montrent que le passé composé domine avec les adverbes de l'axe du moi-ici-maintenant (*aujourd'hui, cette semaine ...*), alors que le passé simple se défend très bien à

l’écrit au niveau soigné avec les adverbes du type *alors, cette semaine-là, le siècle précédent*, typique du *perfectum historicum* (Wilmet 1998: 368).

1.4.2. La valeur de *perfectum historicum* après le plus anciens textes

Pour l’époque la plus ancienne, j’ai constaté plus haut que le passé composé, le passé simple et le présent historique alternent librement dans les parties narratives des textes sans qu’on puisse toujours identifier des nuances de sens ou des contraintes formelles qui déterminent l’emploi de l’une ou l’autre des trois formes. Dans les parties narratives des textes, on relève le même mélange des temps déroutant pour les chercheurs (voir mon étude de 1973 pour une présentation des diverses tentatives d’explication de ce phénomène). Je vais me concentrer ici sur un problème particulièrement difficile, celui de l’interprétation du passé composé alternant avec un passé simple. Deux points de vue s’opposent, le premier proposé entre autres par Foulet, et accepté de façon plus ou moins implicite par un grand nombre d’autres chercheurs (voir Schøsler 1973: 99). L’hypothèse repose sur l’idée que l’emploi du passé composé à valeur de *perfectum historicum* constitue le début de l’emploi moderne dans le langage parlé:

«... il faudrait précisément chercher les débuts de l’usage moderne dans la langue poétique ou littéraire du XIIe et du XIIIe siècle. C’est là, semble-t-il, que pour la première fois le passé indéfini a pris, à côté de son sens traditionnel, la signification d’un prétérit.» (Foulet 1920: 273-4)

Comme signalé dans mon étude de 1973, cette hypothèse se heurte à de graves problèmes:

- 1° elle attribue à la langue littéraire une influence sur l’évolution linguistique que ne confirme aucun autre témoignage,
- 2° elle est infirmée par le fait que le passé composé à valeur de *perfectum historicum* se rencontre exclusivement dans le

récit, surtout dans les textes épiques en vers tout en étant absente dans le discours direct. Il est en fait peu probable qu'un emploi innovant se rencontre exclusivement dans un registre conservateur,

- 3° elle est en outre infirmée par le fait que cet emploi disparaît avec les chansons de geste et ne se développe vraiment qu'à partir de la fin du 15^{ème} siècle –après une éclipse d'environ 200 ans, à juger d'après les textes dramatiques étudiés par Martin (1971: 397).

Le point de vue que j'ai défendu dans mon étude de 1973 est que le passé composé dans les parties narratives garde toujours sa valeur originelle d'un présent (accompli), en d'autres termes, l'emploi dans le registre conservateur reflète un usage plus ancien. En tant que temps du présent, on comprend mieux que le passé composé alterne avec le présent historique et qu'il se présente justement le plus souvent dans un contexte contenant cette forme. J'ai proposé que le passé composé à valeur de *perfectum historicum* est depuis environ 1050 un phénomène stylistique, moins fréquent que le présent historique, appelé surtout pour des besoins métriques, et qui disparaît avec le style épique (Schøsler 1973: 112, 114).

Les différences observées entre les registres: prose / poésie et discours direct / récit permettent ainsi une interprétation qui se confirme par d'autres analyses et qui se résume comme suit: la valeur originelle des temps étudiés (celle du passé composé comme *temps du présent accompli* et celle du passé simple comme *perfectum praesens* et *perfectum historicum*) persiste dans le récit, surtout dans le récit en vers, alors que les valeurs plus récentes de ces mêmes formes se révèlent dans les parties en discours direct (celle du passé composé comme *perfectum praesens* et celle du passé simple comme *perfectum historicum*).

Si on accepte que dans le discours direct, tel qu'il est transmis par nos plus anciens textes, la valeur du passé composé correspond déjà depuis environ 1050 (Alexis) à celle d'un *perfectum praesens*,

vers quel moment peut-on dater l’étape suivante de l’évolution du passé composé où cette forme acquiert la valeur de *perfectum historicum* et s’installe sur l’axe du passé pour en chasser plus tard le passé simple? Là encore, les avis sont très partagés, mais quelques études récentes dans ce domaine, basées entre autres sur une vaste documentation de littérature épistolaire, permettent de dater ce moment vers 1750. C’est ainsi qu’une étude de Yu-Chang Liu, examinant la cooccurrence entre les divers adverbes de temps et les temps du passé, montre qu’avant cette date l’adverbe *hier* s’accompagne presque exclusivement du passé simple, alors qu’après cette date, il s’accompagne très souvent du passé composé –les femmes et les Parisiens adoptant cet emploi avant les hommes et les provinciaux⁸. A partir du 19^{ème} siècle l’emploi du passé composé à valeur de *perfectum historicum* à côté de celle de *perfectum praesens* se répand, mais cette valeur ne s’installe définitivement dans la littérature qu’au 20^{ème} siècle à côté du passé simple qui persiste toujours comme alternative, selon le style de l’auteur (voir sur ce point Wilmet 1998: 369-370).

Je résume: Le processus de grammaticalisation du passé composé s’est déroulé en quatre étapes depuis la période du latin tardif jusqu’au français moderne. La construction libre (étape 1) a été suivie en latin tardif par la création d’une construction analytique *habeo litteras scriptas* pour indiquer un présent accompli (étape 2). Cette étape se retrouve encore dans quelques exemples anciens (voir section 1.1.). Dans la troisième étape, attesté depuis les premiers textes en ancien français, cette construction acquiert la valeur de *perfectum praesens* (étape 3), alors que l’étape 4, où le passé composé acquiert aussi la valeur de *perfectum historicum*, apparaît beaucoup plus tard, en époque post-classique. Cette évolution s’est manifestée d’abord dans les registres que nous pouvons qualifier comme ouverts à l’innovation et qui sont plus proches du langage parlé –par opposition à d’autres registres dans

8. Cette datation a été confirmée entre autres par l’étude de Caudal et Vetterts (ms).

lesquels persistent les usages plus anciens. Nous allons retrouver ce lien entre registres, diffusion d'innovation et maintien de valeurs anciennes dans la section 2, à propos de l'évolution de la périphrase progressive.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PÉRIPHRASE PROGRESSIVE EN -ANT DU TYPE «TUT S'EN VAT DECLINANT»

2.0. *Introduction*

Le latin ne possède pas de périphrases progressives, les premières périphrases apparaissent en latin aux époques mérovingienne et carolingienne. Toutes les langues romanes –à l'exception du roumain– possèdent ou possédaient dans leurs périodes anciennes des périphrases progressives, essentiellement de deux types: verbe de mouvement ou verbe copule + *-ant* ou bien verbe de mouvement ou verbe copule + (prép) + infinitif, la préposition la plus répandue étant AD > a.

Les constructions en *-ant* s'emploient de nos jours dans les langues ou dialectes suivants: italien, espagnol, catalan, rhétoroman, galicien, brésilien et dans certains dialectes portugais. Les constructions infinitives qui dominent en portugais se rencontrent dans toutes les langues romanes et dans les variantes francophones.

Comme les constructions existent depuis les premières attestations écrites des langues romanes, il est impossible de suivre le début du processus de grammaticalisation –je vais donc me concentrer sur la période de fonctionnement de ces périphrases et sur celle de leur disparition. Comme le sort de cette périphrase est tout à fait différente de celui du passé composé, il est naturel de suivre le parcours entier de cette construction et de s'attarder sur les implications théoriques de son évolution.

J'ai dit que le français se distingue des autres langues romanes par le fait que les constructions progressives disparaissent pendant la période dite «classique» (après 1600). Les périphrases

disparaissent sans se faire immédiatement remplacer par une nouvelle construction ayant le même sens, car ce sont les formes simples du présent ou de l'imparfait *Pierre chante / chantait* qui ont toujours alterné avec les périphrases progressives qui finissent par exprimer seules le sens progressif. C'est seulement plus tard, au cours du 19^{ème} siècle, qu'une nouvelle périphrase progressive du type *Pierre est en train de chanter* se grammaticalise dans le sens progressif. Il y a ainsi lieu de se demander quelles sont les raisons de cet écart entre la disparition des périphrases et l'apparition de la nouvelle périphrase progressive.

Considérons un moment les sources prototypiques des périphrases progressives. Selon Bybee (1985) et Bybee et al. (1994), **les constructions locatives** constituent l'origine prototypique d'une périphrase progressive, mais **les verbes de mouvement** en sont également une source fréquente⁹.

Contrairement à l'anglais, les constructions progressives du français n'ont jamais eu de statut obligatoire. J'ai déjà dit que les constructions progressives sont fréquentes partout en Romania (mis à part la Roumanie) dès les premiers textes –et qu'elles sont grammaticalisées au point d'avoir souvent perdu leur sens de mouvement. En français, *aller* + V2 et *être* + V2 sont les constructions les plus répandues, V2 étant une forme en *-ant* ou un infinitif. Au début, les constructions avec *-ant* sont largement majoritaires, alors que la fréquence des constructions infinitives augmente pendant la période de la Renaissance.

Dans cette section, je vais me concentrer sur les périphrases progressives du français composées d'un verbe de mouvement ou du verbe copule suivi d'une forme en *-ant*, comme *Pierre va / vient / est chantant* –éventuellement dans leurs variantes réfléchies: *Pierre s'en va / s'en vient chantant*. Le sens de ces cinq variantes progressives est comparable à la construction anglaise en *-ing*: *Peter is singing*.

9. Voir sur ce point Pusch (2003).

On a relativement peu étudié la disparition des périphrases, ce qui s'explique probablement par le désir tout à fait naturel en linguistique diachronique de se concentrer sur les variations linguistiques qui aboutissent à de réels changements, alors que les phénomènes qui disparaissent sans vraiment laisser de traces dans le système linguistique sont souvent négligés. Pour ma part, je suis convaincue qu'il faut aussi étudier les phénomènes plus éphémères et en l'occurrence se demander pourquoi un phénomène répandu et persistant dans les autres langues romanes a pu disparaître en français.

Je saisis l'occasion de chercher non seulement à mieux comprendre le processus de dépérissement en soi, mais aussi à en tirer des conséquences théoriques concernant la nature du changement linguistique.

2.1. *La période productive des périphrases*

2.1.0. Le processus de grammaticalisation

Les premiers exemples de périphrases apparaissent dès le latin mérovingien, aux environs de 810 (cité d'après Gougenheim 1971: 2):

(9a) (Ut missi sive comites illorum missos transmittunt) contra illos qui *mentiendo vadunt*, ut eos convincant (...contre ceux qui vont en mentant, c'est-à-dire contre ceux qui mentent)

Ce premier exemple illustre une étape déjà avancée de grammaticalisation. Il est en effet plausible de poser les étapes suivantes de 1 à 2: Au début (étape 1), le verbe de mouvement est le verbe principal et le second verbe spécifie les conditions dans lesquelles se déroule le mouvement¹⁰, comme dans la construction moderne *il sort*

10. Il est remarquable que l'étape 1 corresponde à la réalisation de deux des trois traits constitutifs d'un mouvement selon l'analyse de Talmy (1985): déplacement (grâce au verbe de mouvement), direction et manière (grâce au gérondif). Par contre, dans une périphrase progressive (étape 2), l'auxiliaire n'indique plus de mouvement et le gérondif n'indique plus la manière.

en chantant. Cette construction libre se modifie de façon à s’employer non seulement dans des situations de mouvement propre, mais aussi dans des situations où le mouvement est tout au plus métaphorique. La construction subit alors une réanalyse, suite à laquelle le premier verbe n’est plus ressenti comme verbe principal. Cette fonction est transférée au second verbe, le premier ayant la fonction d’un auxiliaire (étape 2). Dans l’exemple (9a), *mentiendo vadunt* ne signifie pas que certains *vont* –dans le sens de: *se déplacent*– d’une façon particulière, en l’occurrence *en mentant*. Par contre, le but de ce passage est d’affirmer à propos de certaines personnes qu’elles sont en train de mentir. A l’étape 2, la construction insiste justement sur le déroulement du processus, sur l’aspect progressif. L’exemple (9a) illustre ainsi déjà l’étape 2 du processus de grammaticalisation. Pour ce qui est des constructions avec le verbe copule *être*, la réanalyse a dû se faire de façon parallèle.

Comme dans d’autres cas de grammaticalisation, les étapes 1 et 2 peuvent coexister. C’est le cas en français moderne par exemple pour la périphrase du futur proche (*Pierre va frapper à la porte* dans le sens de *Pierre frappera à la porte*) qui coexiste avec la construction indiquant un mouvement suivi d’un infinitif indiquant le but de ce mouvement (*Pierre est allé frapper à la porte*). C’était aussi le cas pour notre construction progressive qui a coexisté avec la construction libre (étape 1).

La question suivante s’impose immédiatement: comment identifier une périphrase verbale (étape 2) et la distinguer d’un cas de syntaxe libre (étape 1)? Dans la section suivante, je me servirai de l’exemple (10a) pour illustrer trois tests destinés à identifier une périphrase à valeur progressive.

2.1.1. Définitions

Le premier test concerne les sélections valencielles du verbe. Si le sujet de la périphrase se combine avec le second verbe en *-ant* (V2), mais est peu naturel ou même exclu avec le premier verbe

(V1) quand celui-ci a son sens plein, il s'agit d'une périphrase. Ce test est illustré par les vers 9-10 d'Alexis:

(10a)

(Bons fut li secles al tens anciënur,
 Quer feit i ert e justise ed amur
 S'i ert creance dunt or n'i at nul prut. / ...
 Bons fut li secles; ja mais n'ert si vailant.)
 Velz est e frailes, tut *s'en vat declinant*,
 ([le monde] est vieux et fragile, tout décline)
 Si'st ampairét, tut bien *vait remanant*.
 ([il] est devenu pire, tout bien cesse.)

Le sens des vers 9-10 est textuellement: *tout va en devenant pire* et *tout bien va en cessant*. Malgré le fait que nous soyons séparés de plus de mille ans de cet état de langue, il me paraît légitime d'affirmer qu'une phrase telle que **tout va* ou **tout bien va*, employant *aller* dans son sens plein de verbe de mouvement, n'était pas une phrase correcte dans l'ancienne langue, car une notion abstraite (*tout*, *tout bien*) n'a pas la capacité de se déplacer physiquement. Ainsi, les verbes *s'en vat* et *vait* n'ont plus leur sens plein. Je conclus que la combinatoire de tels sujets et du verbe (*s'en*) *aller* illustrée dans (10a) sont des cas de périphrase verbale. Dans ces cas, une interprétation du verbe (*s'en*) *aller* comme verbe de mouvement semble bel et bien exclue.

Ce premier test identifie donc les cas indubitables de périphrases verbales, alors qu'il ne saurait déterminer le sens d'une suite ambiguë de V1 + V2 *-ant* permettant les deux analyses, par exemple *il va courant*, qui est soit un verbe de mouvement avec spécification de la manière (correspondant à l'étape 1), soit une périphrase progressive (étape 2).

Le second test concerne le sens de la périphrase qui diffère de celui d'un verbe de mouvement à sens plein suivi de la forme en *-ant*. Si on supprime le verbe de mouvement et qu'on le remplace par le second verbe au même temps, le sens est proche de celui de

la périphrase –mais sans la valeur progressive de celle-ci, bien sûr. Les modifications de l’exemple (10a) en (10b) illustrent ce second test qui confirme que (10a) contient des cas de périphrases:

(10b)
 (Bons fut li secles; ja mais n’ert si vailant.)
 Velz est e frailes, tut *decline*,
 Si’st ampairét, tut bien *remainit*.

Le troisième test consiste à coordonner les deux verbes, V1 + V2 de la construction en adoptant le même temps, mode et aspect. Si le résultat semble grammaticalement acceptable, il s’agit d’une construction libre (étape 1), alors que si le résultat semble curieux ou agrammatical, il s’agit d’une périphrase (étape 2). L’exemple (10c) qui contient des modifications de l’exemple (10a) illustre ce troisième test. Malgré notre manque inévitable d’intuition devant un état de langue si éloigné de nous, il me semble que ce test montre que (10a) contient des périphrases verbales. Notamment la coordination du vers 10: *vait et remainit* (va et cesse) paraît contradictoire et donc agrammaticale. Ce troisième test confirme que (10a) sont des cas de périphrases:

(10c)
 (Bons fut li secles; ja mais n’ert si vailant.)
 Velz est e frailes, tut *s’en vat et decline*,
 Si’st ampairét, tut bien *vait et remainit*.

Ces cas sont donc indubitablement des paraphrases illustrant la phase 2, alors qu’un exemple illustrant clairement l’étape 1 se trouve dans *Alexis* v. 560. Il s’agit de l’effet miraculeux du saint:

(10d)
Ki vint plurant, cantant l’en fait raler
 (celui qui arrive en pleurant, on le fait partir en chantant),

Cet exemple permet justement la coordination des deux verbes, approximativement comme suit: *Ki vint et plora, l'en fait raler et canter*, ce qui confirme l'interprétation.

2.1.2. La période productive: les plus anciens textes

Dans les plus anciens textes le nombre d'exemples est assez limité. On rencontre la périphrase uniquement dans les parties narratives de la Passion, de Saint Léger et d'Alexis. Les exemples se trouvent tous dans les principales, à la troisième personne du singulier (11a) ou du pluriel (11b). La plupart des exemples se trouvent dans la position d'assonance, parfois en paire, comme (10a, 11a, 11b et 11c). Sauf dans un cas (11d au passé simple) l'auxiliaire est au présent historique. Les verbes au gérondif sont de nature très variée, ce sont des verbes de parole (11b), des verbes de mouvement (11d), mais aussi bien d'autres champs lexicaux –et leur modalité d'action est à tendance perfective (*annoncer*) ou imperfective (*demander*). Les sujets sont soit animés (tous les cas cités ci-dessous), soit abstraits (10a). Ainsi, on relève une grande variation, malgré le nombre restreint d'exemples et la carence de registres différents.

(11a) Passion v. 75-76

de dobpla corda lz *vai firend*

(il les frappe avec une corde double)

tot lor marched *vai desfazend*

(il détruit tout leur marché)

(11b) Passion v. 203-4

fortment lo *vant il acusand*

(ils l'accusent violemment)

la soa mort mult *demandant*

(ils exigent sa mort)

(11c) Passion v. 481-482

Per toz lenguatges *vont parlant*

(ils parlent toutes les langues)

laz virtuz Christ *van annuncian*
(ils racontent les vertus du Christ)

(11d) Alexis v. 76
Dunc *vint errant* dreitement a la mer
(alors il alla directement à la mer)

2.1.3. La période productive: l’ancien français après 1050

Considérons maintenant l’emploi des périphrases progressives dans la période de l’ancien français.

Cette période se caractérise par un emploi très fréquent des périphrases sans restrictions lexicales concernant le type de V2. Les exemples (12a) et (12b) illustrent même une opposition intéressante entre le sens lexical du deuxième verbe et le sens original *d’aller*. Ces exemples montrent ainsi qu’*aller* est devenu un pur auxiliaire.

(12a) El Val Tenebrus la les *vunt ataignant* (*Chanson de Roland*)
(dans le Val Tenebreux, là ils les joignent)

(12b) Car chevalcez! Pur qu’*alez arestant?* (*Chanson de Roland*)
(allez sur vos chevaux, pourquoi vous arrêtez-vous?)

(12c) voi qu’il se vont molt desconfissant et qu’il *s’en vont fuiant*. (*Clari* 00075)
(je vois qu’ils sont très découragés et qu’ils s’enfuient)

(12d) ... si que li dux de Venice *s’en vint fuiant* et assés gens avec lui, et laissierent leur tentes (*Clari* 00105)
(... ainsi que le doge de Venise partit en fuite et beaucoup de gens avec lui, et il abandonnèrent leur tentes).

A cette époque productive, il ne semble pas y avoir de restrictions **sémantiques, syntaxiques ni morphologiques**. Nous avons déjà vu divers types de sujets, pas seulement de sujets animés, mais aussi de sujets abstraits. On rencontre ces périphrases dans **les**

subordonnées (voir exemples 12d, 12e, 12f) comme dans **les principales** (voir exemples 12a, 12b ...). Elles apparaissent dans **l'aspect duratif** (12a, 12b ...) et dans **l'aspect non-duratif** (exemple 12d), surtout à l'indicatif (12a ...), mais aussi à l'impératif (voir exemple 12g) et au subjonctif. Elles s'emploient au singulier (voir l'exemple 12d) comme au pluriel (voir l'exemple 12a) et à toutes les personnes, quoique la nature de nos textes nous fournisse surtout des occurrences à la troisième personne du singulier ou du pluriel –mais il y a des parties de discours direct (12b), en vers (12b) ou en prose (12d), quoique le récit et le vers dominant nettement (12a, 11d ...). Le contexte peut être positif ou négatif (voir exemple 12a et 12g). Bref, les périphrases progressives s'emploient dans tous les contextes imaginables – sans doute comme forme marquée d'un phénomène progressif, une variante marquée par rapport aux formes synthétiques qui sont plus courantes.

J'ai vérifié les restrictions concernant les genres littéraires, en étudiant entre autres la chantefable *Aucassin & Nicolette* qui combine des passages en vers et en prose, et des passages en discours direct et à la narration. Les périphrases se manifestent dans trois des quatre registres, voir les exemples (12e) à (12g), à l'exclusion de la narration en vers.

(12e) xiv, 27-28

Et li gaitteoï qu'il *aloient* de Nicolete *parlant* et qu'il le maneçoient a occirre.

(et le gardien entendit qu'ils parlaient de Nicolette et qu'ils voulaient la tuer; narration, prose)

(12f) xv, 14

(garde toi des souduians) / ki par ci te *vont querant*,

(garde toi des soldats qui te cherchent par ici; discours direct, vers)

(12g) x, 42

Pere, fait Aucassins, *ne m'ales mie semonant*, mais tenés moi mes covens

(Père, dit Aucassins, ne me sermonnez pas, mais tenez votre parole; discours direct, prose)

Les périphrases sont fréquentes dans les chansons de geste, dans les chroniques et dans certains textes religieux, voir par exemple les sermons de Saint Bernard, traduit du latin au 13^{ème} siècle. On constate ici que la périphrase française correspond à une forme latine simple.

(12h)

latin: Tepida vero in ascensu *languescit et deficit*

ancien français: Mais li teue oresons *uat languerant* lai mismes ou ele montet

(mais ton discours languit à l’endroit même où il doit s’élever).

Selon Gougenheim (1971: 12), les périphrases sont fréquentes en ancien français dans les registres qui s’adressent à un public peu sophistiqué, alors qu’elles sont moins fréquentes dans les registres plus courtois, par exemple dans les romans de Chrétien de Troyes et dans la poésie lyrique (cf. aussi l’absence de la périphrase dans les parties narratives en vers de la chantefable). Il semble ainsi y avoir une différence d’emploi selon le niveau de style: fréquence dans le niveau le moins élevé et carence relative dans la poésie courtoise et dans le roman courtois. Il faut conclure que les périphrases semblent solidement ancrées en ancien français, mais que leur emploi varie selon le niveau de style, puisque les périphrases sont moins fréquentes dans les registres les plus élevés.

2.2. *La période de consolidation: la période du moyen français*

L’existence d’un plus grand nombre de textes de type très différent de la période du moyen français et des études consacrées à cette période permet une connaissance plus précise de la distribution des différentes périphrases et de leurs restrictions individuelles. Je renvoie à Schøsler à paraître pour plus de détails et résume ici les résultats par rapport à la période de l’ancien français:

- On constate une grande différence de fréquence entre les différents types de périphrases, celles avec *aller* et *être* étant les plus fréquentes.
- Il semble que les périphrases les moins fréquentes présentent une grande variation temporelle du verbe auxiliaire –variation que nous avons aussi pu constater pour les périodes plus anciennes. Pourtant, le petit nombre d’occurrences nous oblige à ne pas y attacher trop d’importance. Les auxiliaires les plus fréquents tendent à se combiner surtout avec les temps imperfectifs (le présent, l’imparfait). En d’autres termes: au cours du moyen français, les périphrases les plus productives semblent se spécialiser dans un emploi duratif.
- Les périphrases les moins fréquentes présentent le plus grand nombre de restrictions concernant la syntaxe, le lexique et le genre/registre, alors que les périphrases les plus productives, *aller* et *être* présentent moins de restrictions.
- Par rapport à l’ancien français, on constate que les périphrases se sont répandues dans tous les registres, mêmes les plus élevés, et qu’elles se retrouvent dans les récits plutôt que dans les discours directs, à juger d’après la présentation de Werner (1980).
- Il y a une progression des périphrases comportant *être* –fait qui annonce l’évolution vers l’état des choses à partir du 19^{ème} siècle.
- On voit l’apparition de nouvelles périphrases avec V2 à la forme infinitive du type *être à / être pour* + inf indiquant la progression. J’interprète ces deux derniers faits comme le début d’une stagnation des périphrases avec *-ant*. La stagnation et le déclin sont relativement plus manifestes à partir de la période de la Renaissance, où les grammairiens vont massivement commenter les périphrases.

2.3. *Stagnation et début du déclin: la période de la Renaissance*

La consultation des textes et des grammairiens (par exemple Palsgrave, Henri Estienne, Ramus et Cauchie) du 16^{ème} siècle

m’incite à considérer l’emploi étendu des périphrases à cette époque comme un marqueur de style, et même de style élevé –contrairement à l’état des choses aux siècles précédents. Les périphrases progressives sont fréquentes en vers, mais apparaissent aussi en prose – à un niveau de style élevé. Il est significatif que j’en aie trouvé beaucoup chez Montaigne, mais très peu chez Rabelais, où je n’ai relevé que trois cas dans *Le tiers livre* (1546) et aucun exemple dans *Gargantua*. Malheureusement, il ne m’a pas été possible d’examiner une différence d’emploi due à une éventuelle influence dialectale. L’état actuel de mes connaissances m’incitent à considérer l’emploi des périphrases à l’époque de la Renaissance comme la marque d’une certaine affectation. Je propose qu’à ce moment-ci l’emploi des périphrases a été favorisé par deux faits: par son origine (incorrectement) présumée classique et par sa correspondance avec l’italien qui dominait à ce moment précis à la cour de France. Cette hypothèse pourrait contribuer à expliquer le changement assez brutal qui survient à la période classique, comme on le verra dans la section 2.4.

2.4. *La période de déclin: la dégrammaticalisation après 1600*¹¹

Au 17^{ème} siècle, on assiste à une modification abrupte d’évaluation de la périphrase: Maupas, au début du siècle (1607), est seul à la recommander, tous les autres grammairiens la condamnent, par exemple Oudon (1632) et Malherbe qui affirme¹²:

«Tous les vers qui contiennent ce tour sont condamnés pêle-mêle.
Aller doit conserver son sens propre.»

Vaugelas (1647), La Mothe Le Vayer (1647), Irson (1656) et Ménage (1675) critiquent plus ou moins l’emploi de la périphrase; dans leurs commentaires certains d’entre eux l’acceptent pourtant dans le cas de mouvements réels ou métaphoriques. Leur critique

11. Les sections suivantes reprennent partiellement Schøsler à paraître à partir de la section 3.2.-3.4. et la section 4.

12. Selon Gougenheim op.cit. p. 22.

est plus sévère contre l'emploi des périphrases en prose qu'en vers, où certains grammairiens (tel Ménage) les acceptent plus volontiers. Il faut ainsi constater qu'au cours du 17^{ème} siècle, les périphrases n'ont plus le même prestige; elle commencent à être considérées comme vieilles, et elles sont employées surtout pour indiquer un mouvement physique ou figuré.

Cette évolution s'accroît au 18^{ème} siècle. Les grammairiens et les dictionnaires caractérisent les périphrases comme des constructions archaïsantes ou populaires. Les périphrases sont limitées à l'indication de mouvements concrets ou figurés, comme il apparaît du dictionnaire de l'Académie, du Dictionnaire de Trévoux (1771) et du Dictionnaire grammatical de Féraud (1768)¹³.

L'édition du dictionnaire de l'Académie de 1824 mentionne pour la première fois la construction avec EN + gérondif: *aller en augmentant*. De nos jours, les constructions du type *Pierre est / va (en) chantant* sont fortement archaïsantes et ne survivent que dans des constructions figées, notamment avec un petit nombre de verbes indiquant l'augmentation ou la diminution: *va (en) augmentant / diminuant* etc. Elles ont été remplacées soit par les formes verbales simples, comme le recommandent les grammairiens soit par d'autres périphrases¹⁴. Au début, celles-ci sont très peu fréquentes. Ces nouvelles constructions analytiques se distinguent des périphrases en *-ant* sur deux points au moins: l'auxiliaire est réduit au verbe *être*, et la forme non personnelle est toujours un infinitif. Il s'agit de trois constructions analytiques: *être en train de*, *être à* et *être après* suivis d'un infinitif. Je les commenterai à tour de rôle:

être en train de + inf. fait son apparition au 17^{ème} siècle. Pendant les deux premiers siècles le sens en est modal (intention, volonté, disposition ...). Au 18^{ème} siècle on rencontre quelques cas de nuance progressive, mais ce sens ne domine qu'à partir du

13. Voir Gougenheim, op.cit. p. 31.

14. Voir Pusch (2003) pour une étude détaillée de la valeur progressive et des diverses périphrases progressives.

19^{ème} siècle. Mes sources signalent l’absence complète d’une nuance de sens durative.

Par contre, les deux autres périphrasés: ***être à / après + inf.*** possèdent au départ des nuances duratives ET progressives.

Être à se rencontre déjà en ancien français –cette périphrase se répand à partir du 15^{ème} siècle.

Être après se rencontre à partir du 16^{ème} siècle –c’est une périphrase dont l’usage reste plus régional.

Du moment que la périphrase *être en train de* s’est installée comme périphrase progressive, il y a eu une spécialisation qui a eu comme résultat que les deux autres périphrases ne présentent qu’un sens duratif. (Je reprends ici l’hypothèse fort probable proposée par Squartini (1998)).

L’emploi des périphrases considéré du point de vue de la francophonie se conforme au français de l’hexagone dans la mesure où il n’existe plus que des périphrases progressives formées avec *être*. Les périphrases *être à* et surtout *être après* sont fréquentes en Louisiane, au Québec, en Acadie, à la Réunion. Il y a pourtant des précisions à faire: *être après* est fréquent au Québec, mais la construction est marquée comme populaire, *être en train de* est non marqué et *être à* appartient au style soutenu. Existe en outre la construction progressive *être qui*.

Je résume:

Les périphrases en *-ant* sont en régression après 1600. Mais ce n’est qu’à partir du 19^{ème} siècle qu’une nouvelle périphrase progressive –*être en train de*– s’installe comme construction équivalente à l’ancienne construction progressive. Ainsi, pendant deux siècles, la valeur progressive n’a pas pu s’exprimer sous une forme particulière –elle a existé selon les contextes comme une nuance possible exprimée par les temps simples. Cet état de choses nous oblige à considérer les deux problèmes suivants:

- Les causes de la disparition des constructions progressives analytiques

- Le remplacement des constructions progressives analytiques d'abord par les temps simples, et seulement plus tardivement par d'autres périphrases. Comment expliquer ce remplacement tardif?

2.5. *La disparition des constructions progressives analytiques*

Considérons d'abord le problème de la disparition des périphrases progressives analytiques.

En gros, les chercheurs ont proposé deux types d'explication à la disparition des périphrases.

2.5.1. Dans sa thèse sur les périphrases, Werner (1980) propose que les périphrases ont disparu parce qu'elles n'avaient aucune fonction et parce qu'on en avait abusé. Cette explication ne me semble pas satisfaisante, car je n'arrive pas à concevoir qu'il existe une forme linguistique dénuée de fonction. Certes, les périphrases n'ont jamais été obligatoires, les formes synthétiques ayant toujours été capables d'exprimer plus ou moins le même sens. En tant que variantes exclusivement progressives, les périphrases ont néanmoins dû être plus précises que les formes simples. En outre, nous avons déjà vu qu'elles ont contribué à caractériser certains registres et plus tard, les grammairiens distinguent en général nettement entre l'emploi des périphrases en prose et celui en poésie. Finalement, l'explication proposée ne saurait rendre compte du moment précis de cette disparition, ni d'ailleurs du fait que le français ait abandonné ces périphrases qui existent toujours dans la plupart des langues romanes.

En acceptant l'explication de «l'usure» causée par l'abus des périphrases, Werner accepte implicitement le jugement de Ménage qui dit (selon Gougenheim op.cit. p. 26-27):

«...comme en usant trop souvent de ces locutions; et particulièrement en poésie; nous en avons abusé: car nous les employions en poésie en toutes rencontres, mesme en celles où elles fesoient un sens ridicule Comme, dis-je, nous avons abusé de ces

façons de parler, il est arrivé qu’on les a abandonnées tout à coup dans la prose, à la réserve des endroits où il y a un mouvement visible et local ...»

L’idée que les périphrases ne constituent qu’un moyen commode pour les rimeurs (point de vue avancé par Werner) me semble contredite par une étude exhaustive que j’ai faite sur l’œuvre de Peletier, voir Schøsler à paraître, qui suggère, il me semble, qu’il s’agit d’une différence de registre –emploi des périphrases dans un niveau de style très élevé. En fait, je proposerai de considérer les périphrases comme de véritables marqueurs de style, correspondant à l’étape 3 ci-dessous. Le point de vue de Werner me semble en outre contredite par quelques remarques sur les sens des périphrases. C’est ainsi que Palsgrave (1530) parle d’un sens «inchoatif» et Deimier (1610) d’un sens «progressif»:

«...but many tymes the frenchmen use the tenses of *je men vas*, and the partyciple of a verbe or his infinityve mode for the tenses of verbes: the Romant: *que vous yroye deuisant*, for *que vous deuiseroye*, *je voys mourir*, for *je me meurs*, *je voys danser*, *amours va ses soulas doublant*, et *vont chantans a voix jolie*, howe be it suche maners of spekyng may signyfye a preparynge or begynnyng to do a dede.» (Palsgrave (folio cxxii.)

«Quelques-vns estiment que ceste sorte de parler, *va lauant*, *vont bruslant*, *vont disant*, *alloient tourmentant*, *alloit parlant*, etc., n’est pas propre, toutefois ie tien qu’elle est bonne, et mesmes en cela ie suis de l’opinion de plusieurs personnes des plus doctes d’auiourd’huy. Aussi c’est la vérité que ceste phrase peut seruir à toutes choses qui se font avec progression de temps. Ainsi on dira bien à propos: *Le Soleil va iaunissant les moissons*. ...» (Deimier¹⁵, cité par Gougenheim op.cit p. 23):

2.5.2. Plusieurs chercheurs suggèrent de façon plus ou moins explicite que les grammairiens auraient réussi à faire disparaître les

15. Yves Charles Morin m’a suggéré qu’on pourrait éventuellement attribuer l’évaluation de Deimier à un régionalisme, puisque Deimier est provençal.

périphrases de l'usage. Nous avons vu que ceux-ci ont massivement condamné leur emploi. Néanmoins, serait-ce vraisemblable d'attribuer aux grammairiens une telle influence sur la langue¹⁶? On connaît surtout des cas d'intervention de grammairiens qui sont restés infructueux –des grammairiens du latin tardif jusqu'aux puristes actuels qui luttent contre le français! Un exemple manifeste de la lutte inutile des grammairiens est la persistance du «perfet perifràstic» du catalan (selon Colon 1978: 146-147, apud Detges à paraître: 8). Dans la section 3, je verrai s'il est possible de trouver des explications liées au développement général du système des temps et des aspects au lieu de recourir aux explications mentionnées jusqu'ici.

2.6. *Le remplacement des constructions progressives analytiques par les temps simples*

Le remplacement des constructions progressives analytiques d'abord par les temps synthétiques est une évolution doublement surprenante dans la mesure où elle est à la fois

- contraire à l'évolution typologique des langues romanes en général où on assiste justement à un remplacement des formes synthétiques par les formes analytiques –comme illustré dans la section 1 par le cas de l'évolution du passé composé;
- contraire aux règles de la grammaticalisation.

Les règles de la grammaticalisation (voir la section 0. Introduction et Hopper & Traugott 1993) présupposent en effet une évolution typique selon des étapes telles que: (étape 1) verbe (plein) de mouvement + V2 *-ant* → réanalyse → (étape 2) verbe auxiliaire + V2 *-ant* constituant une périphrase verbale → réanalyse → (étape 3) marqueur de style ou morphème → réanalyse → (étape 4) disparition. Un processus de grammaticalisation ne revient par définition jamais à ses sources, ce qui semble pourtant être le cas ici, dans la mesure où il y a en effet un retour au sens

16. On retrouve la même réflexion chez Pusch (2003).

compositionnel d’origine, celui d’un verbe de mouvement suivi d’une forme en *-ant*, indiquant la manière de laquelle se déroule le mouvement. Mais selon l’analyse précédente, il faut décrire l’évolution des périphrases comme suit: (étape 1) verbe (plein) de mouvement + V2 *-ant* → réanalyse → (étape 2) verbe auxiliaire + V2 *-ant* constituant une périphrase verbale → réanalyse → marqueur de style (étape 3) → réanalyse → (étape 4) dégrammaticalisation, retour à l’étape 1 verbe (plein) de mouvement + V2 *-ant*.

On m’objectera peut-être que l’évolution que je viens de décrire peut être interprétée autrement. On pourrait considérer la nuance progressive comme une nuance existant pendant une certaine période parallèlement au sens originel, celui d’un verbe de mouvement. On aurait donc la schématisation suivante:

- (a) verbe (plein) de mouvement + V2 *-ant*
- (b) verbe (plein) de mouvement + V2 *-ant* → verbe auxiliaire + V2 *-ant* → disparition

Mais en fait, cette schématisation se laisse intégrer sans problèmes dans ma présentation, puisque la disparition d’un phénomène grammaticalisé, en l’occurrence des périphrases progressives laisse la place aux seules constructions impliquant le mouvement. Une évolution fictive semblable serait celle-ci: le futur proche (*Pierre va frapper à la porte*) pourrait disparaître du système verbal français sans entraîner de conséquences pour la construction d’origine qui persisterait (*Pierre est allé frapper à la porte*).

La régression des périphrases, confinées dans des contextes de plus en plus marqués et les réflexions des grammairiens sur le sens des périphrases et sur l’évolution en cours montrent qu’il s’agit bel et bien d’un processus de dégrammaticalisation. Sur ce point, la conclusion de Gougenheim (1971: 36) à propos de cette construction est tout à fait pertinente:

«Ainsi, la langue qui, très anciennement, a possédé une périphrase durative avec *aller* + gérondif, l’a perdue par la suite d’une

réaction du sens propre de *aller*, qui a peut-être toujours existé, d'une façon plus ou moins latente, mais qui s'est manifestée avec vigueur au 17^e siècle.»

Je conclus: le sort des périphrases progressives en français pose de sérieux problèmes d'ordre explicatif. Considérons maintenant le système du temps et de l'aspect dans l'espoir de mieux comprendre cette évolution énigmatique.

3. LA PLACE DES PÉRIPHRASES DANS LE SYSTÈME DES TEMPS ET DES ASPECTS

3.1. *Le système du temps et de l'aspect du Moyen Âge et de la Renaissance*

Ma présentation du système français du temps et de l'aspect sera basée sur la schématisation fort éclairante et simple de Weinrich (1973), utile à ce propos. Je distingue deux périodes¹⁷, premièrement le système au moyen âge et à la Renaissance, deuxièmement le système en français post-classique¹⁸.

Le système au moyen âge constitue une continuation du système latin avec quelques modifications. Je prends seulement en considération les formes du passé de l'indicatif, en répartissant ces formes sur deux axes, celui qui a comme point de référence le présent («les temps du commentaire», selon la terminologie de Weinrich), et celui qui a comme point de départ le passé simple et l'imparfait «les temps narratifs» selon la terminologie de Weinrich). La figure 1 montre le système d'origine, en vigueur jusque vers 1750. N'y figurent pas les périphrases progressives.

17. Pour plus de clarté je ne distingue que deux périodes majeures, malgré les inévitables généralisations qui s'ensuivent. Chacune des ces périodes subsume donc les couches synchroniques présentées plus haut, dans la section 1.

18. J'ai déjà présenté les arguments en faveur de cette schématisation ailleurs, plus récemment dans Schøsler 2001, mais la datation a été légèrement modifiée à la lumière de l'étude d'Yu-Chang Liu.

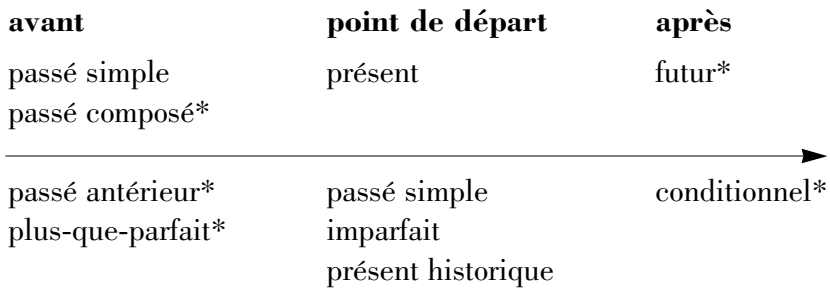


Figure 1: le système du temps et de l’aspect de l’ancienne langue

Les formes suivies d’un astérisque sont des formes analytiques, créés en latin tardif, les formes sans astérisque sont synthétiques et proviennent directement du latin classique. Notons quelques points importants dans ce schéma:

- Le passé simple se trouve placé sur les deux axes: celui du présent ou *perfectum praesens* (en haut par rapport à la flèche) et celui du passé ou *perfectum historicum* (en bas de la flèche); le présent est le point de départ sur l’axe du présent, mais cette forme apparaît aussi sur l’axe du passé, en tant que variante du passé simple –il s’agit alors du présent dit «historique»;
- Le passé composé est toujours lié à une forme verbale du présent, c’est la forme du présent achevé ou *perfectum praesens*. Lié à un présent historique, le passé composé a la fonction d’un passé qui le précède immédiatement (voir la section 1.4.). C’est une forme moins fréquente que le passé simple et qui –contrairement au passé simple et au présent historique– ne constitue jamais un récit cohérent. J’interprète la valeur aspectuelle du présent historique comme comparable au passé simple, donc surtout perfective, puisque les deux formes peuvent alterner dans des contextes manuscrits comparables (je réfère à Schøsler 1994 pour plus de détails).
- Sur l’axe du passé, nous rencontrons deux fois des formes occupant la même position: d’une part le passé simple et l’imparfait, le dernier étant relativement moins fréquent –

d'autre part le passé antérieur et le plus-que-parfait. La différence entre le passé simple et l'imparfait correspond plus ou moins clairement à une différence d'aspect, alors que cette différence est inexistante pour les deux autres formes. Le passé simple a surtout une valeur perfective, mais il est en outre employé pour indiquer des nuances par exemple de durée ou d'arrière-plan, actuellement rendues par l'imparfait, donc des valeurs qui ne sont pas perfectives (voir Schøsler 1994).

3.2. *Le système du temps et de l'aspect après 1750*¹⁹

Considérons maintenant le système du français post-classique –système plus ou moins valable pour le français contemporain écrit de style soigné.

avant	point de départ	après
passé composé*	présent	futur*
→		
plus-que-parfait* (passé antérieur*)	passé composé* passé simple l'imparfait	conditionnel*

Figure 2: *le système du temps et de l'aspect après 1750*

Par rapport à l'époque précédente (figure 1), nous observons les changements suivants:

- Le passé antérieur a quasiment disparu.
- Le passé simple ne figure plus sur l'axe du présent et a été remplacé par le passé composé, forme analytique, d'abord à l'oral et ensuite dans les registres peu formels.
- Le passé simple persiste sur l'axe du passé; petit à petit sa fonction se limite à indiquer l'aspect perfectif dans un registre

19. Voir la section 1.4.2.

marqué, écrit et littéraire. Par ailleurs le passé simple se fait remplacer par le passé composé qui occupe actuellement une position double dans le schéma –comme c’était le cas du passé simple autrefois: sur l’axe du présent, il indique le *perfectum praesens*, et sur l’axe du passé il indique le *perfectum historicum*.

- Parmi les formes synthétiques, ce n’est que le présent et l’imparfait qui persistent avec grande fréquence et dans l’ensemble des registres. Ce qui caractérisent ces deux formes, c’est que par rapport au système précédent, elles ont modifié leur gamme d’emploi et fortement augmenté leur fréquence –ceci vaut surtout pour l’imparfait.

C’est l’évolution de l’imparfait que nous connaissons le mieux:

- L’imparfait est d’abord (au temps du moyen français et de la Renaissance) une variante marquée du passé simple, dans ce sens qu’un imparfait peut presque toujours être remplacé par un passé simple alors que l’inverse n’est pas vrai (voir Schøsler 1994 et 2001). Ensuite, l’imparfait s’impose petit à petit dans les contextes duratifs et itératifs, alors que l’emploi du passé simple se restreint de façon parallèle. Cet élargissement du domaine de l’imparfait le rend de plus en plus compatible avec la nuance progressive. J’affirme donc qu’au 17^{ème} siècle l’imparfait a acquis des valeurs duratives qui lui permettent d’entrer en concurrence avec les périphrases progressives.
- Pour ce qui est du présent, les choses sont plus hypothétiques, puisque nous connaissons son emploi seulement par le biais du discours direct des textes écrits (et par les textes de type «commentaire», moins fréquent dans les périodes antérieures de la langue). Je pense pouvoir affirmer, entre autres en m’appuyant sur les statistiques de Robert Martin (1971), que le présent historique, emploi perfectif du présent, devient moins fréquent vers la fin du moyen âge, fait qui rend la gamme des emplois du présent moins perfective et par conséquent plus compatible avec un emploi progressif.

Je constate ainsi que la fonction des deux formes synthétiques s'est élargie à la fin de la période du moyen français et à l'époque de la Renaissance au point que ces deux formes sont devenues de véritables concurrentes pour les périphrases progressives. Il faut s'imaginer la situation suivante avant 1600: le présent et l'imparfait constituent **les formes non marquées** du progressif, alors que **les périphrases progressives sont des formes marquées** du point de vue aspectuel comme du point de vue du registre. En fait, il est légitime d'affirmer que les périphrases finissent par devenir de véritables marqueurs de style avant de disparaître complètement. Plus tard, vers 1800, les formes synthétiques, surtout l'imparfait, élargissent leur emploi à des contextes perfectifs: elles deviennent les formes polyfonctionnelles, non marquées de l'aspect. En effet, à ce moment-là, on constate que l'imparfait se grammaticalise dans l'indication de l'arrière-plan²⁰; plus tard, l'imparfait arrive même à exprimer une action au premier plan, soit l'imparfait pittoresque du type *à quatre heures, la bombe éclatait*. Cette élargissement de l'emploi et de la valeur de l'imparfait ouvre la possibilité de l'utilisation de nouvelles périphrases progressives explicites (*être en train de*) pour marquer la nuance progressive.

3.3. Conclusion de l'étude des temps afin d'éclairer l'évolution des constructions progressives du type «*Tut s'en vat declinant*»

Je résume: nous assistons à un changement des formes simples imperfectives (l'imparfait et probablement aussi le présent) en deux temps:

- Le premier élargissement fonctionnel des formes imperfectives qui deviennent plus duratives fait que ces formes entrent en

20. Dans mon article de 1994: 180-184, j'ai décrit la grammaticalisation de l'imparfait dans certaines subordinées. C'est ainsi que l'imparfait exprime des actions, comme le montrent les phrases suivantes: *elle tomba, il le vit*, deux actions perfectifs, dont la première s'exprime en imparfait dans une subordinée, sans pour cela devenir «imperfective», soit: *il vit qu'elle tombait*.

concurrence avec les périphrases progressives –ceci a été noté par Ramus et Palsgrave.

- Le second élargissement, à la suite duquel on peut parler de formes polyfonctionnelles, ouvre la possibilité pour l’introduction de nouvelles périphrases progressives, notamment *être en train de*.

En français moderne, les nouvelles périphrases commencent à s’imposer au dépens des formes synthétiques²¹. C’est ainsi qu’au lieu de *Pierre mange / mangeait une pomme quand Anne arrive / est arrivée*, on préfère maintenant la périphrase: *Pierre est / était en train de manger une pomme quand Anne arrive / est arrivée*. Je pense que ceci confirme mon interprétation selon laquelle l’imparfait et le présent évoluent vers une polyfonctionnalité dont la valeur aspectuelle est moins claire, ce qui laisse la place à des périphrases à valeur aspectuelle spécialisée.

4. CONCLUSIONS THÉORIQUES CONCERNANT LE PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION

Dans ce qui précède, j’ai présenté en détail deux cas d’innovation dans le système verbal roman en insistant sur la période du plus ancien français. J’ai montré que ces innovations peuvent s’analyser comme des exemples de grammaticalisation. La première, celle du passé composé, est un cas typique, la seconde un cas qui suit un parcours atypique. Je vais me pencher sur les implications théoriques de ce second cas. J’ai constaté que cette évolution est particulièrement intéressante pour des raisons typologiques et théoriques suivantes:

- L’évolution est contraire à la tendance analytique de la langue française

21. Je remercie Carl Veters pour cette observation. Je rappelle que c’est donc seulement en français moderne que le choix de la périphrase progressive commence à s’imposer dans certains contextes grammaticaux, comme c’est déjà le cas en anglais. Dans les périodes précédentes, le choix de la périphrase progressive est imposée par des considérations d’ordre diastatique, diaphasique et pragmatique.

- L'évolution est spécifique pour la langue française
- L'évolution est contraire à la fois aux principes d'unidirectionnalité et d'irréversibilité²², dans la mesure où le point de départ ET d'arrivée des constructions²³ sont constitués par un verbe de mouvement ou *être* suivi d'une forme en *-ant* spécifiant la manière: *Pierre va / vient / est chantant*.

Considérons plus en détail ce troisième point qui nous éclairera également sur le deuxième.

Comme dit plus haut, une grammaticalisation «prototypique» est sensée suivre une évolution linéaire de A1 à A4.

Processus de grammaticalisation «prototypique»:

A1 > A2 > A3 > A4

Selon Haspelmath²⁴, un véritable cas de dégrammaticalisation se laisse schématiser de B5 à B7. Selon les théoriciens de la grammaticalisation une telle évolution serait exclue: on ne rencontre pas de cas de dégrammaticalisation où l'étape finale rejoint celle du point de départ. Or, comme nous avons pu le constater, il s'agit bien de

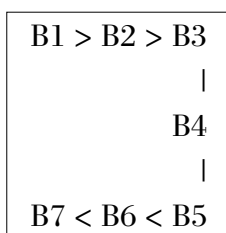
22. Je me réfère à Gerd Jendraschek (ms) qui insiste, avec raison, sur la distinction entre l'unidirectionnalité et l'irréversibilité. Je partage en outre les vues défendues par Henning Andersen et par Ulrich Detges (communications personnelles) selon lesquelles il faut distinguer deux phases: 1. le processus de grammaticalisation propre –qui est unidirectionnel– et pendant lequel une entité passe du lexique à la grammaire, tel *aller*, verbe de mouvement qui devient auxiliaire aspectuel et 2. le processus de regrammaticalisation, qui n'est pas nécessairement unidirectionnel, dans la mesure où l'entité en question peut poursuivre cette évolution de grammaticalisation pour devenir morphème, marqueur de style etc., ou au contraire se lexicaliser. Cette distinction a entre autres l'avantage de ne pas postuler que tout processus de grammaticalisation se déroule de façon unidirectionnelle, mais seulement la première phase.

23. Que le point d'arrivée soit tout à fait identique au point de départ, cela apparaît clairement dans plusieurs remarques des grammairiens du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle, citées dans la section 2.

24. Communication orale, lors du second colloque international sur la grammaticalisation, Amsterdam 2002. Il faut interpréter la figure comme suit: une grammaticalisation "normale", de A1 à A4 ou de B1 à B3, s'arrête au lieu de procéder - fait vaguement indiqué par le passage de B3 à B5, pour revenir à sa source, de B5 à B7.

cela, dans la mesure où le point de départ et d’arrivée (B1 et B7) sont constitués par un verbe de mouvement (ou *être*) suivi d’une forme en *-ant* spécifiant la manière. N’oublions pas, cependant, que l’étape B7 n’est plus très courante. Une phrase comme *Pierre s’en est allé, ramassant de-ci de-là des fleurs dans les champs*, ne serait guère utilisée à l’oral. Les seules formes vraiment productives exigent le *en*, ce qui n’est plus la situation B1: *Pierre s’en est allé en ramassant de-ci de-là des fleurs dans les champs*.

Processus de dégrammaticalisation selon Haspelmath:



Nous avons déjà vu que les explications proposées antérieurement pour rendre compte de cette évolution intéressante ne sont pas satisfaisantes. Ma propre hypothèse repose sur l’observation des modifications survenues dans le système du temps et de l’aspect. Mon hypothèse est conforme à la chronologie de l’évolution et en outre conforme au fait que cette évolution est particulière au français. Aucune autre langue romane n’a connu la même modification fondamentale de la position de l’imparfait et probablement aussi du présent vers la polyfonctionnalité.

Le cours de cette évolution est d’ailleurs conforme aux principes de Henning Andersen, principes concernant la nature du processus de changement linguistique. Je précise: Selon ces principes (voir Andersen 2001) une progression ou une régression d’un phénomène linguistique suivent des hiérarchies prévisibles, selon des contextes marqués ou non marqués. Dans le cas de la dégrammaticalisation des périphrases progressives, il est en effet possible de suivre les étapes de régression dans les contextes marqués. Ainsi, la dégram-

matisation s'accompagne de restrictions croissantes concernant les niveaux suivants:

- restrictions sur le registre et le style (les périphrases étaient d'abord répandues dans les registres les plus populaires, elles persistent à l'écrit, se confinent plus tard à un style élevé, surtout en vers, et finissent comme des archaïsmes), en d'autres mots, il s'agit de restrictions croissantes aux niveaux diastratique et diaphasique;
- restrictions sur V2: on ne constate d'abord aucune restriction, en moyen français on commence à restreindre V2 à une gamme plus réduite de verbes, vers la fin, les périphrases permettent seulement comme V2 des verbes exprimant un mouvement réel ou figuré; en français moderne les constructions survivent à l'état de formules figées;
- restrictions sur la nature des phrases: certaines restrictions commencent à s'imposer déjà vers la fin de la période productive concernant le type de phrase, la négation, le mode etc. Les périphrases disparaissent d'abord en contexte itératif.

En linguistique diachronique il faut chercher un élément qui déclenche une évolution survenant à un moment et à un endroit particulier. Un élément social a peut-être motivé d'abord la conservation et ensuite la perte des périphrases progressives en *-ant*: je pense à l'influence italienne sur la Cour –très forte pendant la Renaissance– alors que la réaction contre cette influence s'accroît au siècle classique. C'est quasiment en vain que j'ai essayé de trouver des arguments convaincants dans les documents de l'époque (voir par exemple Henri Estienne (1578), *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps*, qui portent surtout sur la prononciation et sur le lexique). Néanmoins, je pense avoir trouvé quelque appui dans les paroles de Ménage (1675), spéculant sur l'origine des périphrases et faisant référence à Antoine Muret qui propose une origine grecque –comme Ramus, mentionné dans la section 2.3.:

«Le mesme Muret au lieu allegué m’a appris que ces façons de parler estoient Grecques ... Mais apparemment, nous les avons plutost prises des Italiens que des Grecs: car les Italiens disent aussi sans cesse: *va raccontando, va dicendo, va discorrendo, etc.*»²⁵

5. CONCLUSION

Dans cette étude je pense avoir démontré trois points d’intérêt méthodologiques:

- Il faut procéder à des études de synchronies successives pour identifier les différentes variantes qui sont à la disposition du locuteur. Ceci s’est révélé vrai pour l’identification de la valeur du passé composé, comme nous l’avons vu dans la section 1.4.2., afin de bien saisir les étapes de l’évolution. Pareillement pour les périphrases progressives examinées dans la section 2 à 4. Dans les deux cas, nous avons pu constater que la gamme des variantes varie selon les époques.
- Il faut étudier en détail les diasystèmes pour identifier par exemple les valeur diastratiques et diaphasiques des variantes. Nous avons en effet pu démontrer l’importance des registres et des niveaux de style pour les deux constructions étudiées.
- Il faut identifier les motivations pragmatiques, telles les motivations d’expressivité, pour expliquer le choix entre les variantes. L’évolution de la périphrase progressive nous a permis d’étudier ce point en détail.

RÉFÉRENCES

1. Textes

Les serments de Strasbourg, La prose de Sainte Eulalie, La Passion du Christ, La Vie de Saint Léger, étudiés dans la sixième édition d’Eduard Koschwitz (1964): *Les plus anciens monuments de la*

25. Voir Gougenheim op. cit. p. 26.

langue française II. Textes critiques et glossaire. Max Hueber Verlag: München.

La vie de Saint Alexis, étudiée dans l'édition de Christopher Storey (1934): Etude de la langue du manuscrit de Hildesheim, suivie d'une édition critique du texte d'après le manuscrit L, avec commentaire et glossaire. Droz: Paris.

BFM, la «Base de Français Médiéval» de l'UMR 8503, base électronique élaborée par Christiane Marchello-Nizia et son équipe.

2. Etudes

ANDERSEN, HENNING (éd). (2001). *Actualization. Linguistic Change in Progress. Papers from a workshop held at the 14th International Conference on Historical Linguistics, Vancouver, BC 1999*, Amsterdam/ Philadelphia: Benjamins.

BENVENISTE, EMILE. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris: Gallimard.

BYBEE, JOAN L. (1985). *Morphology: A study of the relation between meaning and form*, Amsterdam: Benjamins.

BYBEE, JOAN L. et al. (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago: University of Chicago Press.

CAUDAL, PATRICK et CARL VETTERS (ms). *Passé composé et passé simple: Sémantique diachronique et formelle.* Texte diffusé lors du colloque «Diachronie et sémantique du système verbal français», Aston University, le 11-13 septembre 2003.

DAHL, ÖSTEN. *Maturation*, ms.

DETGES, ULRICH. (sous presse). *How Cognitive is Grammaticalization? The history of the Catalan *perfet perifràstic*.*

DIETRICH, WOLF. (1973). *Der perifrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen. Untersuchungen zum heutigen romanischen Verbalssystem und zum Problem der Herkunft des periphrastischen Verbalaspekts*, Max Niemeyer: Tübingen.

HEINE, BERND. (1993). *Auxiliaries. Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford University Press: New York/Oxford.

- GOUGENHEIM, GEORGES. (1971 [1929]). *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Librairie Nizet: Paris.
- HOPPER, PAUL J./ ELIZABETH CLOSS TRAUGOTT. (1993). *Grammaticalization*, CUP: Cambridge.
- JENDRASCHEK, GERD (ms.). Some thoughts on the relation between lexicon and grammar.
- LAMIROY, BÉATRICE. (1995). «La ‘transparence’ des auxiliaires», *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, édité par Hava Bat Zeev Shyldkrot & Lucien Kupferman, *Linguisticae Investigationes Supplementa* 20, Benjamins: Amsterdam/Philadelphia, 277-285.
- LAURAND, L. (1955). *Manuel des études grecques et latines VI, Grammaire historique latine, 12e éd.*, A. et J. Picard: Paris.
- YU-CHANG LIU (ms.). Le passé simple et le passé composé: leur concurrence dans l’histoire du français. Texte diffusé lors du colloque «Diachronie et sémantique du système verbal français», Aston University, le 11-13 septembre 2003.
- MARTIN, ROBERT. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l’emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck: Paris.
- PALSGRAVE, JOHN. (1530). *Lesclarcissement de la langue françoise*, Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- PUSCH, CLAUS D. (2003). «La grammaticalisation de l’aspectualité: les périphrases à valeur progressive en français», *Verbum* 25: 497-510.
- RIEGEL, MARTIN ET AL. (1995). *Grammaire méthodique du français*, PUF: Paris.
- RUBENBAUER, HANS et J. B. HOFMANN. (1958). *Lectiones Latinae, Grammatik, 5^e éd.*, München.
- SCHOCH, J. (1912). *Perfectum Historicum und Perfectum Praesens im Französischen von seinen Anfängen bis 1700*, Halle.
- SCHØSLER, LENE. (1973). *Les temps du passé dans Aucassin et Nicolette. L’emploi du passé simple, du passé composé, de l’imparfait et du présent «historique» de l’indicatif*, Odense University Press: Odense.

- SCHØSLER, LENE. (1994). «Did *Aktionsart* ever ‘compensate’ verbal aspect in Old and Middle French?» in Carl Bache, Hans Basbøll & Carl-Erik Lindberg (éds.) *Tense, Aspect and Action. Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology*, Mouton de Gruyter: Berlin / New York, 165-184.
- SCHØSLER, LENE. (2001). «From Latin to Modern French: Actualization and Markedness» Henning Andersen (éd.) *Actualization. Linguistic Change in Progress*, Benjamins: Amsterdam / Philadelphia, 169-185.
- SCHØSLER à paraître: «Grammaticalisation et dégrammaticalisation. Etude des constructions progressives en français du type *Pierre va / vient / est chantant*».
- SQUARTINI, MARIO. (1998). *Verbal periphrases in romance: aspect, actionality, and grammaticalization*, Mouton de Gruyter: Berlin.
- TALMY, L. (1985). «Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms», T. Shopen (éd): *Language typology and syntactic description*, Cambridge University Press: Cambridge.
- THIELMANN, PH. (1885). «Habere mit dem Part. Perf. Passiv», *Archiv für lateinische Lexikographie* 2, 373-423, 509-549.
- VISING, JOHAN. (1888-9). «Die realen Tempora der Vergangenheit im Französischen und den übrigen romanischen Sprachen», *Französische Studien* 6, 1-228, *Französische Studien* 7, 1-113.
- WEINRICH, HARALD. (1973). *Le Temps*, Editions du Sueil: Paris.
- WERNER, EDELTRAUD. (1980). *Die Verbalperiphrase im Mittelfranzösischen. Eine semantisch-syntaktische Analyse*, *Studia Romanica et Linguistica SSRL* 11, Lang: Frankfurt a/M.
- WILMET, MARC. (1982). *Grammaire critique du français*, Hachette/Duculot: Bruxelles.